

À la une

Réformer « l'excuse de minorité », un exercice périlleux

étude par Sylvain JACOPIN

Face à certaines affaires particulièrement graves mettant en cause de jeunes mineurs, l'excuse de minorité est revenue au cœur des débats à la faveur de son adaptation ou de sa suppression. Qu'en est-il ? Est-ce possible ? Quels en sont les enjeux ?



© blvdone_AdobeStock

Actualité

Action de groupe, le retour

focus

Technique

Aspects fiscaux du plan d'épargne retraite

par Hervé ZAPF

Jurisprudence

« Because privacy matters » : à propos de l'accès au téléphone portable par les enquêteurs

note par Jean-Baptiste THIERRY sous CJUE, 4 oct. 2024

Sous-cautionnement et interruption de la prescription par la déclaration de créance à la procédure collective

note par François CHEVALLIER sous Cass. com., 9 oct. 2024

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Grégory DUMONT

Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, associé, CMS Francis Lefebvre Avocats

• Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

Maître de conférences à l'université Toulouse Capitole

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jean-Baptiste BARBIÈRI, Guillaume BEAUSSONIE, Sylvain BERNARD, Sophie DEVILLE, Mélanie JAOUËL, Simon JARRY, Michel LEROY, Clément MIMRAN, Christelle RIEUBERNET et Oriane VERGARA



Legs, donations, assurances-vie
**NOTRE HISTOIRE
EST LA VÔTRE**



Transmettre à l'Opéra de Paris : un geste porteur d'avenir

L'Opéra national de Paris a besoin de vous. Transmettre un legs, une donation ou le bénéfice d'une assurance-vie à l'Opéra de Paris, c'est soutenir durablement les missions d'une institution tricentenaire, lui permettre de faire rayonner ses valeurs, croire en son avenir.

Contact : philanthropie@arop.operadeparis.fr / +33 (0)1 58 18 65 15

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationsclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

• Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL470v3 ■ Action de groupe, le retour 3
- GPL470v4 ■ Justice : installation de trois missions d'urgence 4
- GPL470v1 ■ « Le contrôle de comptabilité du bâtonnier désigné devrait être généralisé »
entretien avec Richard DOUDET 7



Technique

- GPL470t5 ■ Aspects fiscaux du plan d'épargne retraite
par Hervé ZAPF 9

Doctrine

- GPL469x6 ■ Réformer « l'excuse de minorité », un exercice périlleux
étude par Sylvain JACOPIN 11

Jurisprudence

- GPL470u4 ■ « Because privacy matters » : à propos de l'accès au téléphone portable par les enquêteurs
note par Jean-Baptiste THIERRY sous CJUE, 4 oct. 2024 16
- GPL470p9 ■ Sous-cautionnement et interruption de la prescription par la déclaration de créance à la procédure collective
note par François CHEVALLIER 23 Cass. com., 9 oct. 2024 19
- GPL470o5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 22
- GPL470c6 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 26
- GPL470n8 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 29
- GPL469w5 ■ Chronique de jurisprudence de droit des mineurs
par Delphine THOMAS-TAILLANDIER <https://lext.so/GPL469w5> 
- GPL470h4 ■ Chronique de jurisprudence en droit des biens
par Julien DUBARRY et Antoine TOUZAIN <https://lext.so/GPL470h4> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL470t8 ■ Monika Mahy-Ma-Somga, bâtonnière du barreau d'Aix-en-Provence 30

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE 31

Sous la responsabilité scientifique de
Quentin GUIGUET-SCHIELÉ et Grégory DUMONT